



NOS DOMAINES D'INTERVENTION : LES DROITS DES ACTEURS PUBLICS

CL Avocats propose des prestations qui couvrent l'intégralité des besoins des acteurs publics

- Droit des collectivités territoriales
- Urbanisme et infractions liées
- Domanialité, aménagement foncier
- Environnement
- Pouvoirs de police
- Contrats et grands projets publics
- Marchés et travaux publics
- Responsabilité administrative
- Fonction publique
- Protection des élus et défense pénale
- Droit électoral
- Droit de la presse

**DÉFENSE
STRATÉGIE
COMMUNICATION
FORMATION**

NOTRE MÉTHODE : ÉCOUTE, RÉACTIVITÉ, RIGUEUR

CL Avocats est un cabinet pluridisciplinaire composé d'avocats exerçant dans des domaines d'expertises et de pôles de compétences distincts pour assurer un accompagnement complet, précis, rapide, efficace et de qualité au bénéfice des personnes publiques

Contact



03.54.00.23.74 - 06.64.17.17.85



courrier@cl-avocats.org



www.cl-avocats.org



15 bis rue Claudot
54000 Nancy

CLAVOCATS

Un cabinet d'avocats au service
des élus et des personnes publiques





Etape 01

Analyse du dossier et de vos problématiques lors d'une réunion préliminaire



Etape 02

Planification stratégique (amiable ou contentieuse) pour assurer un succès procédural (en défense ou en demande)

et / ou

Planification d'une stratégie juridique opérationnelle, accompagnement et sécurisation des actes et des démarches courantes des personnes publiques



Etape 03

Mise en œuvre, en synergie avec la personne publique, des préconisations juridiques

NOS MODALITÉS D'INTERVENTION : TRANSPARENCE, VISIBILITÉ, FLEXIBILITÉ

Signature d'une convention d'honoraires

forfaitaire permettant aux élus de savoir précisément et à l'avance le montant de nos prestations

OU

Signature d'une convention annuelle d'abonnement

qui permet de solliciter tous types de demandes (consultations, mémoires, notes stratégiques, appels, etc.) à des conditions tarifaires plus avantageuses ; de bénéficier – à l'instar des communes plus importantes démographiquement – d'un service juridique interne au quotidien

NOS CLIENTS

- des **communes de toutes tailles** (< 3500 habitants, > 3500 habitants, + de 100000 habitants) dans le Grand Est et leurs établissements
- des **établissements publics de coopération intercommunale** (communautés de communes, communautés d'agglomération, etc.), syndicats mixtes
- des **établissements hospitaliers** et autres structures dédiées à la santé (CMP, IFSI, etc.)
- des **établissements publics d'aménagement et fonciers**
- des **établissements scolaires**
- des **établissements publics locaux**
- de nombreux **élus du Grand Est**

Le + de 

Au cours d'un dossier, nous apportons des **conseils en communication** pour assurer l'intelligibilité et l'acceptation des décisions prises par les personnes publiques auprès des administrés et / ou usagers